

A l'aube de cette nouvelle année,

Félix Moroso Maire de Cruis

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Vous transmettent leurs meilleurs vœux de

Joie, bonheur et santé.

*Bonne et
Heureuse année
2023*





Chers administrés,

L'écriture est un art qui s'adresse à tous, c'est pour cette raison que j'ai décidé cette année de vous présenter à nouveau mes vœux par courrier.

Je trouve cette formule plus pertinente et plus juste car tous les habitants en sont destinataires.

Le contexte international, l'explosion du prix des matières premières, la forte augmentation des tarifs de l'énergie, nous imposent de faire des économies partout où nous le pouvons :

- * Extinction de l'éclairage public de 00h30 à 05h30
- * Suspension du bon d'achat de 35 euros (173 bénéficiaires en 2021)
- * Réduction des subventions aux associations en concertation et en accord avec elles
- * Baisse du chauffage, sauf à l'école et à la cantine car il est impensable que nos enfants aient froid.
- * Pas d'illumination de Noël, mais des décorations

et bien d'autres mesures d'économie.

Il est évident que ces mesures bien que nécessaires seront nettement insuffisantes, mais nous devons à l'avenir poursuivre sur cette voie.

Un seul exemple pour illustrer mes propos. Nous avons reçu le 25 novembre 2022 un reliquat de consommation électrique de 20 416 euros concernant uniquement la station d'épuration.

Les augmentations ne concernent pas seulement l'énergie, mais aussi toutes les fournitures et les matières premières.

Nous avons fait une simulation et calculé qu'une augmentation des impôts locaux de 25% ne serait pas suffisante pour compenser ces diverses hausses.

Cependant la solution existe, nous l'avons et nous l'attendons depuis 12 ans.

Il s'agit des recettes du parc photovoltaïque qui à court terme ne devraient pas tarder à arriver.

Elles nous permettront de traverser cette période difficile et de poursuivre nos investissements, tout en maîtrisant la fiscalité.

En octobre 2009 l'étude du parc a commencé, les principaux objectifs étaient de produire une énergie propre qui alimenterait un grand nombre de foyers et assurerait la pérennité financière de la commune de Cruis pour les décennies à venir.

Aujourd'hui ces objectifs sont bien plus d'actualité qu'ils ne l'étaient en 2009.

Dès le début de ce mandat nous avons été confrontés au COVID 19 et au confinement. Aujourd'hui c'est la guerre en Ukraine et ses retombées économiques. Nous sommes conscients qu'elles vont engendrer de nouvelles perturbations. Mais elles n'entameront en rien notre détermination d'aller de l'avant.





Pour l'année 2022

Nous avons poursuivi la valorisation et la restauration de notre patrimoine foncier en remettant aux normes en vigueur les grandes et petites voûtes de l'abbaye, après les avoir acquises, pour y installer la nouvelle épicerie.

La commune est donc propriétaire des murs, tout comme le sont les murs de l'auberge, de la boulangerie et du cabinet de psychothérapie, percevant ainsi les loyers couvrant les emprunts.

Le logement du presbytère a été refait et remis aux normes énergétiques : toiture, électricité, peintures, ventilation mécanique...

Il sera mis à la location fin janvier début février 2023.

Une nouvelle salle d'exposition a été créée. Elle se situe dans le local à l'entrée de la cour du Cloître. Dans cette salle se trouve des arceaux classés datant du XI siècle.

La croix des Gorges a été remplacée ; elle se situe au départ du chemin du Jas de Nordon.

Un parking provisoire a été aménagé sur l'emplacement du futur parc de stationnement à l'entrée ouest du village.

Les perspectives pour 2023.

Il y a des certitudes mais aussi des interrogations car nous ne savons pas exactement de quoi demain sera fait, donc nous serons ambitieux mais prudents.

Parmi les certitudes il y a les travaux de rénovation de l'école et de la cantine.

Comme je l'ai précisé concernant les augmentations des matières premières, le devis en 2021 était de 186 000 euros. Il sera en 2023 augmenté d'au moins 30% soit 240 000 euros.

Le projet est prêt, nous avons le permis, les arrêtés de subventions, ainsi que l'autofinancement.

Nous allons améliorer le parking provisoire car nous n'avons que des retours positifs en attendant le définitif. Au sujet du futur parc de stationnement, le devis réalisé en novembre 2022 est deux fois supérieur à celui de 2019. Nous allons avec l'architecte revoir et réétudier le projet. Il sera programmé en 2024.

Un accès du chemin des jardins vers le cimetière sera réalisé, afin d'acheminer entre autres les caveaux sans avoir recours à une grue pour les faire passer par-dessus le mur du cimetière, opérations compliquées et dangereuses. Il sera financé par la communauté de communes dans le cadre du programme « Pacte » et la commune.

Concernant la forêt nous allons remettre en état les pistes du jas Neuf et du jas de Roche. Mais également reprendre plusieurs chemins en terre. Une signalétique nouvelle sera mise en place afin de mieux contrôler la circulation.

Ce projet a été conçu en partenariat avec l'ONF. Les recettes de la forêt sont minimales depuis quelques années, comme l'avait annoncé l'ONF dans son étude en 2016. Nous les avons réinvesties dans la forêt mais elles restent nettement insuffisantes par rapport aux coûts de son entretien.





Communauté de Communes

En 2023, la nouvelle collecte des ordures ménagères sera mise en place. Sur ce sujet, il y a encore des incertitudes. La communauté de communes poursuivra des réunions publiques dans chaque commune. Depuis plusieurs semaines l'étude du transfert de l'eau et de l'assainissement a commencé. Il sera effectif au 1^{er} janvier 2025.

La commune n'a sur ces deux transferts ni la maîtrise d'œuvre ni la maîtrise d'ouvrage. Nous subissons la loi « NOTRE » sur les transferts de compétence vers les intercommunalités.

Du 19 janvier au 19 février 2023 aura lieu le recensement de la population. Je rappelle qu'il est obligatoire et passible d'une amende en cas de refus.

Je vous demande de réserver aux agents recenseurs le meilleur des accueils.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je les remercie d'avoir choisi notre belle commune.

Je les informe que le site officiel de la commune est www.cruis.fr et que nous avons instauré un SMS d'alerte. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, communiquer au secrétariat leur numéro de téléphone portable. Ils seront ainsi alertés en cas de problème.

Je remercie les associations et les bénévoles pour leur implication et l'organisation des festivités et animations. Ces manifestations permettent de nous retrouver et de passer ensemble d'agréables moments.

Je remercie l'ensemble du personnel communal pour leur implication, en étant toujours mobilisé et disponible afin d'assurer la continuité du service public et le bon fonctionnement de la commune.

Je remercie également le conseil municipal pour le soutien sans faille et la confiance qu'il me témoigne par leur assiduité aux réunions de travail et du conseil municipal. Les événements et les péripéties de ces derniers mois n'ont fait que renforcer la cohésion et la solidarité de l'équipe municipale et de tout le personnel.

Je souhaite que l'année 2023, soit une année apaisée où les conflits cesseront laissant la place à une paix durable et à l'entente entre les nations.

Chers administrés, à l'aube de cette nouvelle année le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter joie, bonheur et santé ainsi qu'à votre famille et vos proches.

Et comme le disait si bien Jacques Brel :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ».

Le Maire,
Félix MOROSO

